



## **SUPPRESSIONS D EMPLOIS :**

### **LA REALITE DES CHIFFRES CONTREDIT LES RAISONS DONNEES !**

La question de l'emploi public est devenu l'un des grands thèmes de la campagne électorale.

La polémique sur la proposition de créer 60 000 emplois au sein de l'Éducation nationale par redéploiements d'emplois de la fonction publique et les conséquences dévastatrices de la règle dogmatique du non remplacement de un départ à la retraite sur deux (qui, à Bercy, se traduit concrètement par le non remplacement de 2 départs à la retraite sur 3) ont mis la place de l'État et les fonctionnaires au cœur du débat.

« Bercy » est directement concerné par ce débat. Combien de personnes croient, à tort, que Bercy constitue un réservoir inépuisable de suppressions d'emplois ? Beaucoup trop. Mais combien savent que la charge de travail y augmente continuellement ? Trop peu...

La réalité est bien loin de celle de fonctionnaires privilégiés. Ainsi, durant la campagne d'impôt sur le revenu qui se déroule au mois de mai, les agents de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) reçoivent 5 millions de contribuables dans les services et plus de 3 millions d'appels téléphoniques, ils traitent en quelques semaines 36 millions de déclarations de revenus et procèdent à de multiples mises à jour en matière de taxe d'habitation. L'accueil, pour poursuivre sur cet exemple, est également fortement sollicité le reste de l'année, notamment après la sortie des avis d'imposition (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière). Au total, plus de 15 millions de personnes se rendent chaque année dans les services de la DGFIP.

Au-delà, l'ensemble des missions de la DGFIP connaît une hausse continue de la charge de travail. Ainsi, entre 2003 et 2010, l'évolution est la suivante :

- le nombre de déclarations sur le revenu a progressé de 9%,
- le nombre de contribuables reçus a progressé de 31%,
- le nombre d'appels téléphoniques a progressé de 37%,
- le nombre de courriels a explosé avec +766% (il est vrai qu'en 2003, leur nombre était limité),
- le nombre d'entreprises soumises à TVA a progressé de 20%,
- le nombre d'entreprises soumises à impôt sur les sociétés a progressé de 40%,
- le nombre d'avis de taxe foncière a progressé de 10%,
- le nombre d'avis de taxe d'habitation a progressé de 5%,
- le nombre de réclamations a progressé de 11%,
- le nombre de locaux répertoriés par le cadastre a progressé de 9%,
- en matière de dépenses de l'État, le nombre de comptes spéciaux a progressé de 17%,
- le nombre de comptes gérés par les trésoreries a progressé de 9%,
- le montant des amendes à recouvrer a augmenté, comme celui de la redevance audiovisuelle,
- le nombre de transactions immobilières a progressé (+ 6 % de 2002 à 2007, avec une baisse

- durant la crise mais une nouvelle progression depuis 2009),
- la fraude fiscale s'est complexifiée et diversifiée (près de 50 milliards d'euros par an).

Dans le même temps, les emplois ont chuté (plus de 24 000 emplois ont été supprimés depuis 2002), le nombre de trésoreries est passé de près de 4 000 à 3 000, le management statistique s'est intensifié (objectifs, indicateurs de performances...) et les délais se sont resserrés (délais de traitement des demandes, délais de réponse au téléphone aux courriels...). Certes, l'informatique s'est développée mais elle ne fait pas tout pour autant : elle ne remplace pas les agents à l'accueil ou au téléphone, ne vérifie pas les comptes lors d'un contrôle fiscal, ne traite pas les réclamations, ne conseille pas les acteurs du secteur public local...

Les arguments habituels du coût de gestion de l'impôt ne peuvent pas être utilisés. En effet, contrairement à une idée reçue fautive, l'administration fiscale française n'est pas, et de loin, la plus chère du monde : les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (voir notamment l'étude du Forum sur l'administration fiscale de l'OCDE, *L'administration fiscale dans les pays de l'OCDE et dans certains pays hors OCDE : série informations comparatives*, janvier 2009) montrent que l'administration fiscale et financière française (qui, à la différence de ses homologues étrangères, gère tout à la fois les recettes de l'État et des collectivités locales et la dépense publique) se situe en milieu de tableau (13<sup>ème</sup> sur 30 pour les pays de l'OCDE, avec un « coût » inférieur aux administrations de la Grande Bretagne, de la Belgique, de l'Italie ou encore du Luxembourg, et 20<sup>ème</sup> sur 43 si l'on tient compte des pays hors OCDE étudiés).

Hausse de la charge de travail, efficacité et qualité du travail en danger, dégradation des conditions de travail, telle est la réalité à la DGFIP et plus largement au sein des services de Bercy.

Comme dans de nombreux secteurs d'activité, le mal être au travail y a atteint un point critique parmi les agents qui, comme tous les salariés, ont aussi le droit de respirer. N'en déplaise à ceux qui veulent ignorer la réalité et voient des gains de productivité partout, il faut en finir avec les idées reçues selon lesquelles il y aurait trop de fonctionnaires et pas assez de « réformes » à Bercy. Pour réduire les déficits publics, la solution est donc ailleurs (dans une réforme fiscale visant à un meilleur partage des richesses par exemple)...

**Le 02 février 2012 constitue une journée de grève importante : Première grève unitaire et spécifique à la DGFIP depuis la création de notre nouvelle administration, avec une plateforme revendicative unitaire.**

**2441 suppressions, soit 95 nettes pour le Nord, c'est tout simplement intolérable !**

**Le budget 2013 ( donc les suppressions d'emplois) se préparera dès juin 2012, il faut donc se mobiliser très fortement dès le 02 février pour peser dans les débats nationaux.**

**EN GREVE CE JEUDI 02 FEVRIER 2012  
POUR NOTRE AVENIR TOUT  
SIMPLEMENT !  
RASSEMBLEMENT A 10H00  
DEVANT LA DIRECTION KENNEDY**